

Halakhot expliquées

סולמות
יהדות - היעור - תוויה

La cuisson

OBJECTIFS

Après avoir étudié ce chapitre, nous saurons répondre aux questions suivantes :

1. Comment doit-on procéder, lorsque certains aliments n'ont pas eu le temps de cuire entièrement avant l'entrée de Chabbat ?
2. Quelle est la différence entre réchauffer un aliment liquide et réchauffer un aliment solide ?
3. Qu'est-ce qu'un *keli richone*, un *keli chéni*, et un *keli chlich* ?
4. Comment prépare-t-on des boissons chaudes pendant Chabbat ?

NOTIONS IMPORTANTES

• אש מכסה • מאכל שמבשיל כל צרכו • יש בשול אחר בשול בלח • אין בשול אחר בשול ביבש
• כלי ראשון • כלי שני • כלי שלישי

EXERCICE 1

Généralement, nous finissons de cuire toute la nourriture de Chabbat avant l'allumage des bougies. Maman et Papa supervisent les préparatifs, et chacun apporte sa contribution dans la mesure de ses moyens. Juste avant Chabbat, il suffit de placer les aliments déjà cuits sur la *plata* (la plaque électrique). Jeudi dernier, Maman est allée accompagner Mamie à l'hôpital, et elles n'en sont sorties que trois heures avant Chabbat. Même si tout le monde à la maison a fait le maximum pour aider, une partie des aliments que Papa a mis sur la *plata* avant le début du Chabbat n'étaient pas entièrement cuits. Maman a dit de ne pas s'inquiéter, que les plats continueraient à cuire pendant la nuit sur la *plata*, et que d'ici demain matin, ils seraient bien cuits.

1. Lisez la halakha 2, et recopiez la phrase qui prouve que le papa était autorisé à mettre sur la plata des aliments qui n'étaient pas encore entièrement cuits.



Avant l'allumage des bougies, Papa nous a dit : " Je vous demande de ne pas ouvrir les casseroles pour goûter la nourriture, sans nous en demander d'abord l'autorisation, à moi ou à Maman. "

C'est bizarre. Papa ne nous demande jamais de ne pas goûter la nourriture. Pourquoi justement ce Chabbat, nous a-t-il dit interdit de toucher aux casseroles sans autorisation ? Que risque-t-il d'arriver ?



2. Répondez à la question de Dan.



DISCUSSION

Dans la *halakha* 1, il est écrit : « Il faut faire en sorte que tous les aliments soient entièrement cuits la veille de Chabbat ».

1. Répondez aux questions suivantes, en vous appuyant sur ce que vous avez appris :
- Pourquoi faut-il faire en sorte que tous les aliments soient entièrement cuits avant l'entrée de Chabbat ?
 - Que peuvent faire les enfants pour aider à ce que tous les aliments soient entièrement cuits avant l'entrée de Chabbat ?



EXERCICE 2

Études en 'havroua



Étudiez en 'havroua les halakhot 5 et 6. Voici trois cas ; lisez-les et répondez aux questions qui suivent.

1
La famille Cohen
 veut réchauffer
 de la **soupe** sur
 une *plata* pendant
 Chabbat.

2
La famille Bloch
 veut réchauffer
 des **escalopes de**
poulet pané sur
 une *plata* pendant
 Chabbat.

3
La famille Lévi
 veut réchauffer
 des **légumes en**
sauce sur une *plata*
 pendant Chabbat.

1. Écrivez quel est le *din* pour les cas 1 et 3. Justifiez votre réponse en vous aidant de la règle relative à ces cas.

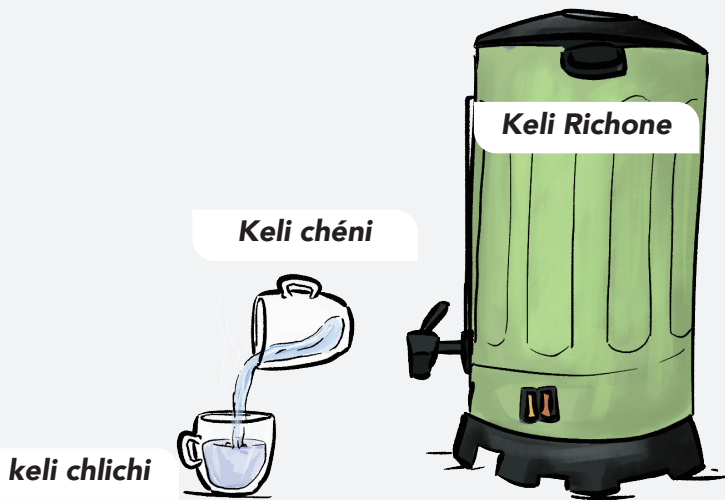
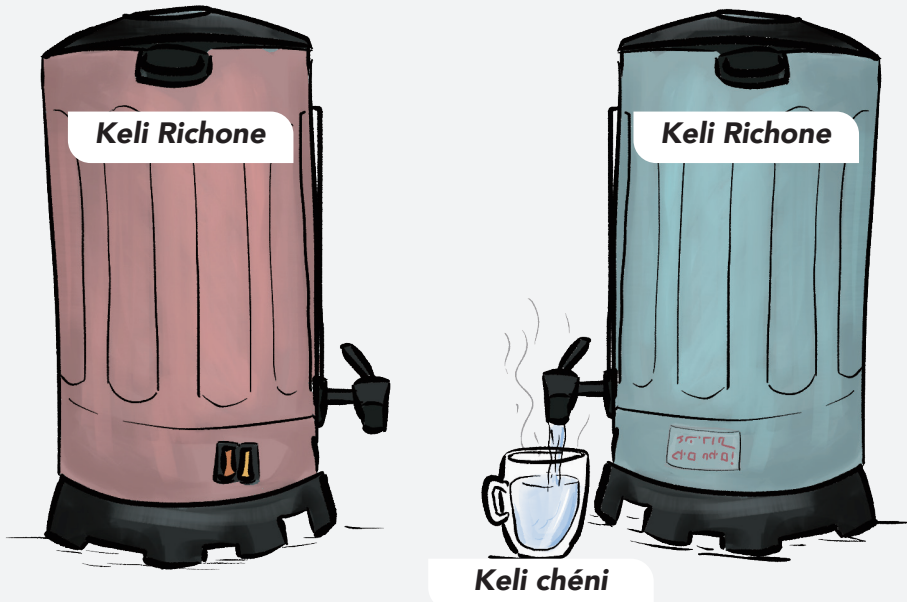
2. Quel est le *din* pour le cas 2 ? Justifiez votre réponse en vous aidant de la règle relative à ce cas. (La réponse doit inclure les trois avis mentionnés dans la *halakha* 6).

3. Prêts pour un défi ? Réfléchissez de quelle manière la famille Lévi peut réchauffer ses légumes pendant Chabbat. Écrivez ce qu'ils doivent faire, et expliquez pourquoi de cette façon, ils ne transgressent pas l'interdit de cuisson pendant Chabbat.

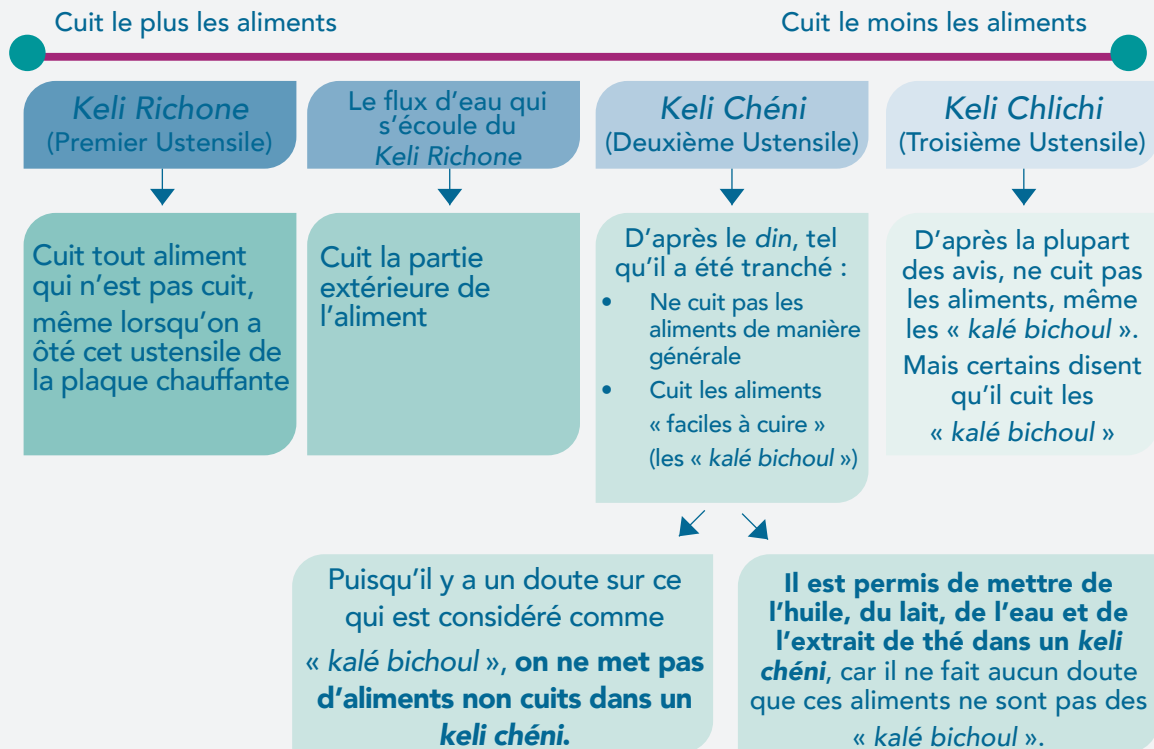


EXERCICE 3

Keli Richone, Keli Chéni, Keli Chlichi



Lisez attentivement les halakhot 7 à 10, observez le schéma ci-dessous, puis répondez aux questions qui suivent :



1. Pour chacune des phrases suivantes, écrivez de quel type d'ustensile il s'agit : *keli richone*, *keli chéni*, ou *keli chliche*.

- Une marmite de soupe qui était sur une plaque chauffante et qui en a été retirée.....
- Une bouilloire électrique branchée et emplie d'eau chaude.....
- Un verre d'eau chaude qui a été versé d'une bouilloire se trouvant sur la plata de Chabbat
- Un verre d'eau chaude dont le contenu a été transvasé d'un autre verre.....

2. Répondez aux questions suivantes :

a. Pourquoi est-il interdit d'ajouter des épices à une marmite de Dafina, même si cette marmite a été retirée de la plata ?

.....

.....

b. Pourquoi est-il interdit de verser de l'eau de la bouilloire électrique sur un aliment non cuit ? Dans votre réponse, citez la **règle** concernant ce cas.

.....

.....

c. Quel est le terme employé par la halakha pour désigner les plats qui cuisent dans un *keli chéni* ?

d. Voici une liste d'aliments et de boissons qui ne sont pas cuits. Lesquels a-t-on le droit de mettre dans un *keli chéni* ? Justifiez votre réponse.

- Eau froide
- Feuilles de thé
- Lait
- Soupe instantanée

e. Les décisionnaires ont discuté pour savoir s'il est permis de mettre un aliment non cuit dans un *keli chlichy*. Citez l'opinion de **la plupart des décisionnaires**, ainsi que l'opinion des **plus rigoureux d'entre eux**.



EXERCICE 4

La préparation du thé pendant Chabbat

1. La *halakha* 11 traite de la préparation du thé pendant Chabbat. Elle décrit différentes façons de préparer du thé, certaines étant autorisées et d'autres interdites.

Voici quatre illustrations. Écrivez quel est le din pour chacune d'elles :

Interdit / Autorisé / Autorisé, mais les plus rigoureux l'interdisent.



2. Prêts pour un défi ? Voici quatre **règles** (a,b,c et d) concernant les *halakhot* de cuisson. Écrivez à côté de chaque règle le numéro de l'illustration lui correspondant.

Le *keli chéni* ne cuit pas des aliments qui ne sont pas « *kalé bichoul* » (faciles à cuire).

A

Le flux d'eau qui s'écoule du *keli richone* cuit la couche extérieure de l'aliment.

B

Un *keli chéni* cuit les aliments « *kalé bichoul* ».

C

Un *keli chlichy* ne cuit aucun aliment, même les aliments « *kalé bichoul* ». (Mais pour les plus rigoureux, un *keli chlichy* cuit les « *kalé bichoul* ».)

D

3. Prêts pour un défi ? David veut préparer du thé de la manière suivante :

Étape 1 :

Verser de l'extrait de thé dans un verre vide.

Étape 2 :

Versez de l'eau de la bouilloire électrique sur l'extrait de thé.

Cette manière de procéder est **interdite !**

Expliquez-en la raison, en vous appuyant sur les règles suivantes :

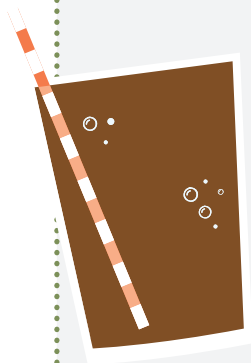
- Il y a une cuisson après la cuisson d'un aliment liquide. (יש בשול אחר בשול בלח.)
- Le flux d'eau qui s'écoule du *keli richone* cuit la couche extérieure de l'aliment.



EXERCICE 5

Lisez attentivement les *halakhot* 12 et 13.

1. En vous aidant de la liste de propositions ci-dessous, écrivez dans chaque case du schéma les actions à faire de manière chronologique.



Préparation d'un chocolat chaud pendant Chabbat

Manière autorisée

- 1.
- 2.
- 3.

Les plus rigoureux procèdent de la manière suivante :

- 1.
- 2.
- 3.

• Verser de l'eau de la bouilloire électrique dans le verre • Verser le lait dans le verre • Mettre le chocolat en poudre dans le verre

2. **Prêts pour un défi ?** Comme vous l'avez sans doute remarqué, le **din** concernant la préparation d'un thé pendant Chabbat est plus strict que le **din** concernant la préparation d'un chocolat chaud pendant Chabbat. Expliquez-en la raison, en vous appuyant sur la règle figurant dans la *halakha* 6 et la *halakha* 12.

Indice : Contrairement au sachet de thé, la poudre de chocolat subit un certain processus au cours de sa fabrication.

.....

.....



FONDATION
EDMOND J. SAFRA



Halakhot Expliquées: Cahier de l'élève

Directeur de la rédaction des «Halakhot Expliquées»: **Rav Aviad Bartov**, Orientation et conseils pour les questions de *Halakha*: **Rav Yossef Tsvi Rimon**, Directeur de Soulamot, et Directeur du Beit Midrach de l'Institut Académique Lev, Rédaction: **Israël Rosenberg**, **Rav Reouven Rosenshtark**, **Noam Malchi**, Directeur du Département Francophone: **Eliezer Shargorodsky**, Révision linguistique: **Moria Shtern**, **Israël Rosenberg**, Graphisme hébreu: **Chlomtsion Fischer** | fshlom@gmail.com, Illustrations: **Hananel Tordjman** | hananelt@gmail.com, www.lamorim.org, **Dvorah Serrao**, Directrice de Lamorim, **Eliezer Schilt**, Expert Pédagogique Lamorim, Traduction: **Laure Halber**, Graphisme français: twindesigners.com.
Contact: info@lamorim.org, © Tous droits réservés à Soulamot, Téléphone: +972 (0)25474542/7, Boîte postale 230 Alon Shevout 9043300, office@sulamot.org, www.sulamot.org, אלוני שבות, ה'תש"ף